

DOSSIER SIAMU :

Rue des Trois Rois / François Vervloet 193

1180 UCCLE

Objet : Absence de dossier SIAMU dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme.

Le présent projet ne nécessite pas l'établissement d'un dossier SIAMU.

Les interventions projetées consistent exclusivement en l'installation d'un portail à l'entrée de la propriété afin d'en sécuriser l'accès et de préserver les conditions d'utilisation de l'emplacement de stationnement existant, tout en tenant compte de la situation foncière particulière résultant des aménagements de voirie réalisés aux abords de la parcelle.

Le projet ne comporte aucune modification de l'affectation du bâtiment, des volumes construits ou des conditions de sécurité incendie. Il n'a aucune incidence sur les voies d'évacuation, le compartimentage ou la sécurité des occupants.

Par ailleurs, les travaux projetés ne modifient pas les caractéristiques de l'accès à la parcelle. Le portail est implanté dans le prolongement de l'accès existant et n'en réduit ni la largeur ni les conditions d'accessibilité pour les services de secours.

Dès lors, le projet n'entre pas dans les cas nécessitant un avis préalable du SIAMU. Conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 18 octobre 2018 déterminant les actes et travaux soumis à permis d'urbanisme dispensés de l'avis préalable du SIAMU, tel que modifié, aucun dossier SIAMU n'est joint à la présente demande de permis d'urbanisme.